

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE BEAUCE-CENTRE, TENUE LE MARDI 8 AVRIL 2025 À 18H30 EN MODE VIRTUEL.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Marie-Claude Vachon, prend la parole, explique le déroulement de la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les membres présents en mode virtuel.

Elle précise qu'en tant que présidente du conseil d'administration, elle agira comme présidente d'assemblée. Elle est accompagnée de **M. Jean-Sébastien Fournier**, directeur général de la Caisse et de **Mme Dominic Paré**, présidente du comité coopération qui présentera son rapport de l'engagement de la caisse dans son milieu et qui agira comme secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par **Mme Sylvie Pelletier**, adjointe à la direction générale.

Mme Annie Paré, agente services financiers et responsable des communications et **Mme Amélie Roy**, agente soutien technique et opérations, assisteront la présidente afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Ainsi, **Mme Marie-Claude Vachon**, déclare l'assemblée ouverte, il est 18 h 35. Par la suite, il y a présentation du message enregistré pour les membres par M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

Mme Marie-Claude Vachon, invite les membres à visionner une vidéo faisant l'énumération des informations utiles au sujet du déroulement de l'assemblée ainsi que les règles pour y participer.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que Mesdames Sylvie Pelletier et Annie Paré soient nommées scrutatrices.

2.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Dominic Paré est invitée à faire la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À la suite de la lecture de l'ordre du jour,

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Aucune lecture n'est faite considérant que les membres ont pu en prendre connaissance avant la rencontre.

La présidente d'assemblée, **Mme Marie-Claude Vachon**, demande une résolution pour l'adoption du procès-verbal.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité, que le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse de Beauce-Centre, tenue le 24 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Claude Vachon, présente le rapport du conseil d'administration. Dans un premier temps, elle présente tous les membres du conseil d'administration, soit :

- M. Martin Labbé, à la vice-présidence
 - Mme Dominic Paré, secrétaire
- Et les administrateur(trice)s :
- Mme Isabelle Beaumont;
 - M. Claude Cliche;
 - Mme Éloïse Jacques;
 - M. Kevin Poulin;
 - Mme Audrée St-Hilaire
 - M. Jean-Simon Vachon.

Elle fait mention par la suite :

- Des 125 ans d'ambition de Desjardins
- De notre présence auprès des membres
- Des solutions numériques innovantes
- Et de l'évolution du réseau physique

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente d'assemblée présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code au cours de l'année.

3.3 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

La présidente d'assemblée invite le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier** à présenter le rapport financier de la Caisse.

Ce dernier, salue et remercie les membres présents à l'assemblée et les informe de l'évolution du Mouvement Desjardins. Par la suite, il invite les membres à écouter la capsule vidéo résumant les résultats financiers propres à la Caisse au 31 décembre 2024.

Il profite de l’occasion pour mentionner que les moments forts de l’année 2024 ont été la gestion de l’accessibilité physique et le télétravail en fonction des besoins des membres, le maintien des rendez-vous virtuels avec signature électronique, l’accompagnement offert aux membres sur les solutions numériques et tout dernièrement, l’intégration du dossier de crédit Equifax à même la plateforme AccèsD.

Il précise que l’année 2025 est bien entamée, que la croissance du volume d’affaires est bonne et que l’on maintient un contrôle rigoureux des frais d’exploitation.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Dominic Paré est invitée à présenter les montants remis pour soutenir les initiatives porteuses dans les différents secteurs d’activités.

En 2024, un montant de **109 363 \$** a été distribué à la communauté et réparti comme suit : **58 030 \$** en dons et commandites et **51 333 \$** grâce au FADM. Les montants se détaillent comme suit :

Les montants remis en dons et commandites sont les suivants	
Éducation	12 963 \$
Santé et saines habitudes de vie	18 840 \$
Culture	3 570 \$
Développement économique, emploi et entrepreneuriat	7 994 \$
Engagement social et humanitaire	14 518 \$
Développement des affaires	144 \$
Total	58 030 \$

Montants investis dans la collectivité par le biais du FADM	
Éducation	45 985 \$
Santé et saines habitudes de vie	23 094 \$
Culture	7 500 \$
Développement économique, emploi et entrepreneuriat	(54 509 \$)
Engagement social et humanitaire	29 263 \$
Total	51 333 \$

Mme Paré mentionne :

- que le montant présenté de 51 333 \$ inclus des renversements pour 72 199 \$ donc au réel la caisse a versé environ 123k \$.
- que le conseil d’administration a adopté un nouveau plan d’engagement et de proximité auprès des membres et de la communauté qui a permis de réévaluer nos priorités d’investissement
- que les 3 créneaux privilégiés sont : l’éducation et la jeunesse, la santé et les saines habitudes de vie et le développement économique. Des exemples de projets soutenus ont été mentionnés.

À la suite de la présentation de Mme Paré, le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier**, présente quelques initiatives en matière d’éducation financière soit la Caisse scolaire, le programme Mes finances, Mes choix, le Fonds du Grand Mouvement, les programmes Créavenir et Maître de sa vie et de ses biens.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D’ADMINISTRATION

La présidente d’assemblée, **Mme Marie-Claude Vachon**, précise les règles de fonctionnement pour la période de questions et invite les membres à poser leurs questions ou à émettre leurs commentaires dans la boîte de dialogue.

Aucune question n’a été posée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

À la suite du visionnement d’une courte vidéo portant sur la ristourne, le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier**, présente la recommandation du conseil d’administration sur la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres			7 407
Virements réglementaires et autres ajustements			(2 144)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹		(2 468)	
• Autres éléments du résultat		287	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		38	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(1)	
Solde des excédents à répartir			5 263
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM			(854)
• Ristourne		(973)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		249	
• Affectation au FADM		(131)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)			0
Affectation à la réserve générale			(4 409)
Solde des excédents à répartir			0

FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹

L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier**, présente la proposition de versement pour l'année 2024.

FADM	130 811\$
Ristournes aux membres	972 510\$
Total	1 103 321\$

Et les taux de ristournes proposés sont :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	125
Épargne et placements		158
Fonds		62
Prêts et marges de crédit		234
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	128
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	64
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	171
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	30
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		973

¹

Soumise au vote lors de l'assemblée.

²

Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³

Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander cette répartition de partage des excédents annuels et les taux de ristournes. Cette proposition sera soumise au vote en différé.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la période d'élection, **Mme Marie-Claude Vachon** agira comme présidente d'élection.

Comme Mme Dominic Paré, secrétaire, est une personne candidate, le secrétaire adjoint, **M. Jean-Sébastien Fournier** agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur caisse*.

Par la suite, **Mme Marie-Claude Vachon** présente la démarche du profil collectif enrichi suivi du rapport du comité de mise en candidature.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025 de la façon suivante :

- ✓ Affichage dans tous nos établissements
- ✓ Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et l'infolettre Mouvement

Elle rappelle les critères et compétences recherchés pour les candidats.

Il y avait 3 postes à pourvoir et 3 candidatures ont été reçues.

Voici les candidatures éligibles reçues dans les délais prévus :

Mme Sabrina Labrie
Mme Dominic Paré
Mme Christine Taylor

Une courte présentation de chacune des candidates est effectuée et un document de présentation a été déposé sur le site internet de la Caisse.

ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Les noms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la Caisse selon les délais requis et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Étant donné que le nombre de candidatures reçues dans les délais est égal au nombre de postes à combler, la présidente d'élection, **Mme Marie-Claude Vachon**, déclare élus par acclamation :

- Mme Sabrina Labrie
- Mme Dominic Paré
- Mme Christine Taylor

La présidente d'élection, **Mme Marie-Claude Vachon**, félicite les 3 candidates.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier**, précise que les membres pourront voter après l'assemblée sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Il présente également les modalités entourant le vote :

- Dès la fin de la présentation, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 12 avril 2025.
- Une borne de votation est également accessible à la caisse pour les membres qui n'ont pas AccèsD.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier**, mentionne que la Caisse publiera les résultats des votes sur le site internet et qu'ils seront disponibles auprès de la Caisse. Ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

La présidente d'assemblée, **Mme Marie-Claude Vachon** et le directeur général, **M. Jean-Sébastien Fournier** remercient les membres d'avoir assisté à l'assemblée générale annuelle en mode virtuel ainsi que le personnel et les administrateurs. Il est 19h38 et l'assemblée est suspendue jusqu'à la compilation des votes.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 195 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes :

95,6 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée ☒

Soixante-trois (63) membres ont assisté à l'assemblée dont trente-neuf (39) en direct et vingt-quatre (24) en réécoute.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11h57.

Marie-Claude Vachon, présidente

Dominic Paré, secrétaire